

**CONSEIL MUNICIPAL du 20 octobre 2017**  
**Convocation du 13 octobre 2017**

Le conseil municipal s'est réuni vendredi 20 octobre 2017 à 20h00, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Michel Rochet, Maire.

Présents : MM. M. Rochet, D. Ferniot, Mme L. Jeanguillaume, M. Ph. Bride, MM. D. Chapoutot, Cl. Kimmel, Mmes D. Rebboah, A. Fromond, J. Geneletti, S. Piquet.

Absents excusés : Ch. Pasteur, J. Courvoisier (qui donnent procuration par écrit respectivement à D. Chapoutot et D. Ferniot.) ainsi que Mme S. Hählen,

Secrétaire de séance : Philippe Bride

Le compte rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour de la présente séance est accepté.

Sont rajoutés : modifications de prix de terrains, projet groupe scolaire, programme travaux ONF.

DELIBERATIONS: Toutes les délibérations présentées au conseil ont été approuvées à l'unanimité sauf stipulation.

1. **DPU** : le conseil décide de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain sur la vente d'une maison avec terrain 6 rue de l'oratoire, parcelle cadastrée A 394.
2. **Ouverture de crédit** : Lors du vote du budget 2017, une somme de 214 000€ était inscrite au compte 6218 en charges de personnel. Avec la mutualisation, la CCVA a en charge les salaires du personnel. La commune doit rembourser cette dépense à la CCVA et doit verser la somme de 191 677,14€, correspondant aux dépenses de mutualisation déduction faite de l'attribution de compensation. Le conseil décide d'une ouverture de crédit de 192 000€ au compte 73921 par prélèvement au compte 6218.
3. **Coût annuel des installations sportives 2016/2017**: M. le Maire présente le rapport annuel des coûts des installations sportives que sont le gymnase, le stade et le local boules.  
L'ensemble est utilisé 2700h/an pour une dépense totale de 42 249€. La mairie facture au lycée du Bois, à l'IEF CTF et aux différentes associations une participation sur les dépenses. Il reste à la charge de la mairie la somme de 25 015€.  
Après cet exposé, le conseil décide de facturer au lycée la somme de 6660€ et à l'institut 4162€  
Remerciements à l'OMS pour la gestion du planning du gymnase.
4. **Subventions aux associations** :  
Le conseil décide de reporter les montants des subventions 2016 pour 2017 aux associations qui ont fait leur demande avec les justificatifs demandés (bilan, budget, liste des adhérents) : ASM tennis de Table : 460€, la Clairette : 150€, OMS :610€, P'tits Copeaux :100€, USEP du secteur de Salins :45€  
Total :1465€.
5. **Achat de terrain aux Varraches** : M. le Maire rappelle au conseil que la commune doit acquérir deux parcelles de terrain dans ce secteur afin de réaliser le futur lotissement. A la demande des propriétaires et après avis du conseil, le prix d'achat du m<sup>2</sup> d'une parcelle de 968m<sup>2</sup> et d'une parcelle de 107m<sup>2</sup> est fixé à 6€ HT le m<sup>2</sup>.
6. **Regroupement scolaire** : une réunion regroupant les communes de Champagne, Cramans, Grange de Vaivre, Pagnoz, Port-Lesney et Mouchard, a eu lieu le 18 octobre. Après examen des propositions de regroupement schématisées par la CCVA, les élus présents et représentant les six communes, sont favorables à ce schéma et acceptent de se réunir en un seul groupe scolaire. Des propositions d'implantation ont été avancées : ZA du Bel Air, à l'entrée Nord de Mouchard, en direction de Villers et à l'entrée sud de Mouchard. L'entrée sud de Mouchard présente l'avantage d'être située à proximité du Gymnase et du stade, structures indispensables au bon déroulement des cours d'EPS des écoles. Des stationnements existent en nombre suffisant avec le parking du stade. Le choix du lieu d'implantation n'a pas été arrêté et fera l'objet d'une prochaine réunion. Le conseil approuve la mise en place du projet de groupe scolaire avec les six communes citées.
7. **ONF** : programme d'actions pour l'année 2018. Le conseil décide d'approuver le devis présenté par l'ONF concernant les travaux sylvicoles programmés dans notre forêt en 2018. Il s'agit de cloisonnement et de dégagement manuels des plantations pour un montant de 2584€ HT. La construction du nouveau siège de la CCVA sera faite avec des bois locaux.

**Travaux :**

- Le mur du cimetière a été restauré pour un coût de 24 678€ subventionné à 4 000€
- La mise en eau (provisoire) de l'atelier a été faite pour 2 900€
- Travaux mairie : le permis de construire a été délivré le 11 octobre. Les appels d'offre sont en cours. Les travaux devront avoir débuté avant la fin décembre.
- La salle de bains de l'appartement au-dessus de l'école maternelle a été rénovée.
- Les silos de stockage de sel et de sable sont réalisés pour un montant de 4142€ construction à l'atelier communal.
- En prévision : Réfection de voirie en haut de la rue Gilbert Cuinet, ainsi que la suppression des passages en pavés rue de la Vigne aux Moines.

#### **Divers:**

- Eclairage public : à la demande de la mairie, le Sidec a établi un bilan sur les consommations et économies réalisées depuis 2015. Avec le changement des ampoules et la mise en place de l'extinction nocturne au 16/11/2015, le coût de l'éclairage public est passé de 13886€ à 9142€ pour une baisse de consommation de 41%.
- Personnel : l'employé recruté en contrat aidé (CAE) a été licencié pour raison comportementale. La mairie recrutera un nouveau personnel pour un poste d'agent technique.
- Jumelage : M. le Maire fait un exposé sur le déroulement de l'accueil de nos amis de Vöhl. l'ensemble des participants a été satisfait de ce weekend sympathique.
- CADA (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile) : une nouvelle famille est arrivée le 18 octobre. Les parents souhaitent pouvoir scolariser deux de leurs trois enfants.
- Chats errants, campagne de stérilisation et d'identification des chats errants : la fondation a estimé à 50, le nombre de chats à identifier puis à stériliser, pour un budget alloué par la fondation de 3500€.
- Réunion DETR : avec le Préfet, en 2016, 11 millions ont été attribués aux communes. En 2017, concernant Mouchard, nous avons eu les dossiers du mur du cimetière (travaux terminés) et la mairie dont les travaux doivent démarrer d'ici la fin de l'année.
- Commission finances CCVA : simulations sur l'avenir avec le cabinet KPMG. Des efforts seront à fournir pour la réduction des budgets de fonctionnement.
- 11 novembre : un projet d'animation avec reconstitution d'une tranchée au Monument aux Morts est proposé. Il est prévu d'avoir plusieurs figurants en uniforme de poilus et en costumes d'époque. Jusqu'à présent les recherches sur le secteur n'ont rien donné mais sur internet un site loue ce genre d'accessoires. Une réunion est prévue vendredi 3 novembre à 20 heures, salle de réunion de la mairie pour faire le point sur le montage du projet.
- La Poste : la poste diversifie ses activités du fait de la diminution du tri et du portage du courrier. Elle propose une gamme de nouveaux services.
- Repas du CCAS : A. Fromond rappelle la date du repas samedi 16 décembre, le marché de Noël aura lieu le 10 décembre 2017.

22h05 fin du conseil.

Prochain conseil : 1<sup>er</sup> décembre 2017 à 20h00.

Le secrétaire,

Philippe Bride

Le Maire,

Michel Rochet